Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 037-213702731-20260526-21_05_2026-DE

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	29
Nombre de présents :	22
Nombre de procurations :	04
Nombre d'absents	03
Nombre de votants :	**26**

Département d'Indre-et-Loire *Arrondissement de Tours*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

LA VILLE-AUX-DAMES

Séance du Conseil Municipal du 26 mai 2026

N° 21 / 05 / 2026

L'An deux mille Vingt Six,
Le vingt-six mai, à dix neuf heures,
Le Conseil Municipal de la commune de La Ville-aux-Dames, dûment convoqué le 20 mai, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain BÉNARD Maire.

Présents *: M. BÉNARD Maire, Mme CARRÉ, M. BOIREAU, Mme TROUVÉ, M. CASTOLDI-ROBERT, Mme LOTHION, M. BLACHIER, Mme PARIS, Adjoints au Maire, Mme RESSÉ, M. FONTAINE, Mme BÉSSÉ, M. ROBIN, M. NASLI-BAKIR, M. GIRARD, M. TAMISIER, Mme SOYER, M. TESTÉ, M. LEVIEUX, Mme PRUVOT, M. PHALIPPOU, Mme GOUJON, M. SAVOIE conseillers municipaux.*

Absents excusés *: M. MARTIN (procuration à S. CARRÉ), Mme CHENEVEAU (procuration à A. BÉNARD), M. DE CASTRO (procuration à A. BOIREAU), Mme JEZEQUEL (procuration à K. LOTHION).*

Absentes *: Mme HOEVE, Mme AKO, Mme SABBAT.*

Secrétaire de séance *: M. ROBIN*

21 – Retrait partiel de la délibération n° 11 du 13 avril 2026 relative à l'élection des correspondants Défense

Monsieur Alain Bénard, maire prend la parole et informe l'assemblée que la Préfecture a sollicité le retrait partiel de la délibération n° 11 du 13 avril 2026 concernant le point relatif à l'élection des correspondants Défense.

Considérant le courrier de la Préfecture d'Indre-et-Loire reçu le 30 avril 2026, indiquant que le correspondant Défense doit être désigné par le maire et non par le conseil municipal (arrêt du Conseil d'État en date du 30 mars 2023, n° 4668012) ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par un vote à main levée des membres présents et représentés **APPROUVE à l'unanimité** le retrait partiel de la délibération n° 11 du 13 avril 2026 en supprimant la partie relative à l'élection des correspondants Défense qui seront désignés par un arrêté du maire.

Le Secrétaire de séance Le Maire,

Adrien ROBIN Alain BÉNARD